

Department of
External
Affairs



Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 009

Le 18 janvier 1989

RAPPORT SUR LES NOUVELLES RECHERCHES EFFECTUÉES
AU LARGE DE LA CÔTE DU VÉNÉZUELA POUR
RETROUVER LE NAVIRE "LONG SHOT"

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a fait savoir aujourd'hui avec regret qu'au terme de deux jours de nouvelles recherches au large de la côte nord du Venezuela, aucune trace du bateau Long Shot et de ses passagers n'a été retrouvée. M. Clark a témoigné sa sympathie aux familles et amis des personnes disparues dans ce tragique accident.

La Garde côtière du Venezuela a repris les recherches à la demande du gouvernement canadien afin de vérifier une fois de plus que le Long Shot et ses six passagers ne seraient pas échoués dans la zone déjà explorée.

La Garde côtière du Venezuela a avisé l'Ambassade du Canada à Caracas que les recherches effectives s'étaient officiellement terminées hier mardi 17 janvier, à la tombée de la nuit.

Cette reprise des recherches a porté sur une zone délimitée près de la côte nord du Venezuela, comprenant une série d'îles situées le long de la côte à une latitude d'environ 12 degrés. Cette région a déjà fait l'objet d'une vaste opération de recherches en mer d'une durée de huit jours, coordonnée par la Garde côtière des États-Unis en vertu d'un accord des Nations Unies concernant la coopération et la participation internationales au cours d'opérations de ce genre. Le gouvernement du Canada a appuyé la participation d'avions privés à ces premières recherches, auxquelles participaient six pays de la région.

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Tous les avions et bateaux de la région demeurent à l'affût de tout indice pouvant servir à retrouver la trace du bateau disparu.

Le 30 décembre 1988, on a signalé la disparition du Long Shot en grosse mer au large des Grenadines, avec à son bord cinq Canadiens: Frances Eger de Vancouver et ses enfants Vija et Acron; Jonathan Deitcher de Toronto; et Bill O'Brien de Coquitlam, C.B. Danny Soren, citoyen américain, était le capitaine du bateau.

M. Clark a exprimé sa reconnaissance aux membres de la Garde côtière ainsi qu'aux autorités des pays qui ont participé aux vastes opérations de recherche organisées pour retrouver le navire. Il remercie tout particulièrement les Vénézuéliens d'avoir répondu à la demande du gouvernement canadien pour que reprennent les recherches au large de la côte nord de ce pays.

RÉSUMÉ DES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR RETROUVER LE LONG SHOT

Le soir du vendredi 30 décembre, six personnes parties en bateau à moteur de Mayreau (îles Grenadines) à destination de Kingstown (île Saint-Vincent) ont été portées disparues. On a découvert plus tard qu'il s'agissait de cinq Canadiens - Jonathan Deitcher, de Montréal et Toronto; Frances Eger, son fils Acron et sa fille Vija, de Vancouver; Bill O'Brien, également de Vancouver - et d'un Américain, Danny Soren, capitaine du Long Shot, bateau non ponté de 9 mètres. Au moment de la disparition, la mer était mauvaise avec des vagues de 1½ à 3 mètres de hauteur et des vents de 25 à 65 km à l'heure.

Le samedi 31 décembre, des particuliers ont organisé des recherches, mais l'embarcation n'a pu être repérée.

Le 1^{er} janvier, les gardes côtières des États-Unis, de Saint-Vincent et de la Trinité ont été alertées et se sont jointes aux recherches. Conformément à la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer conclue sous l'égide des Nations Unies et administrée par l'Organisation maritime internationale, les recherches ont été coordonnées par le Centre de recherche et de sauvetage de la Garde côtière des États-Unis à Porto Rico qui a la responsabilité internationale d'assurer de tels services dans la région.

Le lundi 2 janvier, le gouvernement canadien a appris qu'il y avait des Canadiens parmi les personnes disparues et que des recherches avaient été entreprises. Le haut-commissaire du Canada à la Barbade, qui est accrédité auprès du gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines, a été autorisé à payer le carburant des avions privés participant aux opérations officielles de recherches. Ces dernières se sont poursuivies jusqu'au 8 janvier.

Pendant les recherches, le gouvernement canadien s'est tenu directement en contact avec les familles des disparus et avec les gardes côtières des États-Unis, de Saint-Vincent, du Venezuela, de la Grenade, de la Trinité-et-Tobago, de Sainte-Lucie et des Antilles néerlandaises. En outre, il est entré périodiquement en rapport avec les autorités de la Colombie et de la Martinique ainsi qu'avec les services régionaux de sécurité de la Barbade.

Quelque 47 494 milles nautiques carrés d'océan et de terres insulaires ont été explorés. Des recherches ont été effectuées sur les rivages et dans les ports des îles Grenadines, de la Grenade et du Venezuela. Des particuliers de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie ont fourni des avions à diverses reprises, de même que des organismes gouvernementaux des États-Unis, de la Trinité-et-Tobago, de Curaçao et du Venezuela.

Des navires de surface des États-Unis, de Saint-Vincent, de la Trinité-et-Tobago, du Venezuela et de Curaçao ont aussi participé aux recherches.

Les parents des personnes disparues ont reçu l'assistance des agents du haut-commissariat du Canada à la Barbade et à Saint-Vincent.

Le 6 janvier, le ministère des Affaires extérieures a été informé que la Garde côtière des États-Unis avait l'intention de ne plus participer activement aux recherches, mais de continuer à mettre au service de celles-ci ses ressources électroniques et ses conseils techniques.

Au cours d'une réunion tenue le 8 janvier à Kingstown (Saint-Vincent), les parents des disparus et nombre de ceux qui avaient participé aux recherches sont parvenus à la conclusion - fondée sur les courants, le vent, le temps écoulé, etc. - que Saint-Vincent ne disposait pas des ressources nécessaires pour de nouveaux efforts de recherches. Les autorités de la Martinique et la Garde côtière américaine de San Juan ont été une fois de plus approchées afin de savoir si l'on pouvait encore en attendre de l'aide. Elles ont indiqué que toute nouvelle intervention directe de leur part était impossible. Les recherches actives ont donc été suspendues. Toutefois, les autorités de la région ainsi que les équipages d'avions et de navires sont restés à l'affût de toute trace du bateau disparu ou de ses passagers.

Le jeudi 12 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark, a déclaré que le gouvernement canadien allait s'assurer qu'une zone située au large du nord du Venezuela, et notamment la chaîne insulaire s'étendant à 12 degrés de latitude, avait été incluse dans les recherches menées pour retrouver le Long shot. Selon la Garde côtière américaine, cette zone avait bien été explorée durant les premiers efforts de recherches.

Cependant, comme certains parents de disparus conservaient des doutes quant au caractère approfondi des recherches dans cette zone particulière, M. Clark a décidé le 13 janvier, par compassion, de demander à l'ambassadeur du Canada à Caracas de prier les autorités vénézuéliennes de faire de nouveau explorer cette région. Les Vénézuéliens y ont consenti.

En suivant la mise en oeuvre de ces nouvelles recherches au cours de la fin de semaine (14 et 15 janvier), l'ambassadeur du Canada à Caracas a appris que les autorités vénézuéliennes avaient demandé aux équipages de navires et d'avions, de même qu'à leurs stations de surveillance des îles, de signaler toute trace de l'accident, mais qu'elles n'avaient encore entamé aucune des autres activités que le Canada espérait voir incluses dans une nouvelle exploration de la région.

L'ambassadeur du Canada a donc fait de nouvelles démarches auprès du ministère des Affaires extérieures du Venezuela et des autres autorités vénézuéliennes concernées, afin d'obtenir une intensification des recherches.

Par suite de ces interventions, outre les mesures déjà prises, la Garde côtière vénézuélienne a donné le 15 janvier des instructions spéciales à deux de ses navires de guerre, les chargeant de relever toute trace de l'accident. À cette date, l'ambassadeur du Canada a également demandé aux autorités vénézuéliennes d'entreprendre des recherches plus actives en ayant recours à l'aviation.

Le lundi 16 janvier, le commandant de la Garde côtière vénézuélienne a confirmé à l'ambassadeur du Canada qu'un hélicoptère basé sur l'un des navires de guerre avait été affecté à de nouvelles recherches dans la zone en question.

Le 17 janvier, notre ambassadeur à Caracas a été informé que les autorités vénézuéliennes prolongeraient d'une journée leurs efforts afin d'explorer complètement les eaux sous leur juridiction dans la zone des recherches.

Malheureusement, ces efforts n'ont permis de retrouver aucune trace du Long Shot ni de ses passagers, et les Vénézuéliens ont mis fin à leurs efforts de recherches à la fin de la journée du 17 janvier.